



Pierre Gagnier
Maire de l'arrondissement
d'Ahuntsic-Cartierville

*Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,*

*Au nom des membres du conseil
d'arrondissement, je vous fais part de la
situation financière de l'arrondissement
d'Ahuntsic-Cartierville.*

*Ce rapport dresse un portrait de la situation
financière de l'arrondissement ainsi que la
façon dont les budgets sont gérés par
notre administration.*

*Le présent rapport porte sur les opérations
financières des années 2011 et 2012 ainsi
que sur les orientations de l'arrondissement
pour le budget 2013.*



Émilie Thuillier
Conseillère de la ville,
district d'Ahuntsic



Jocelyn Ann Campbell
Conseillère de la ville,
district de Saint-Sulpice



Harout Chitilian
Conseiller de la ville,
district de Bordeaux-
Cartierville



Étienne Brunet
Conseiller de la ville,
district du Sault-au-
Récollet

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE



Présenté lors de la séance ordinaire du conseil
d'arrondissement tenue le 4 septembre 2012

Résultats financiers 2011

Activités financières de fonctionnement

Le budget de 2011 prévoyait des dépenses globales de 62 513 400 \$ et des revenus de sources locales de 3 088 000 \$.

Cet exercice financier s'est terminé avec un surplus budgétaire de l'ordre de 3 511 133 \$ pour l'arrondissement. Différents facteurs expliquent ce résultat positif, notamment :

- Des conditions climatiques clémentes durant la période hivernale ont eu un impact positif pour les opérations de déneigement et ont permis de dégager un surplus de plus de 1 400 000 \$;
- 600 000 \$ proviennent du plan d'optimisation de la santé et sécurité au travail;
- Les revenus de sources locales ont excédé les prévisions pour plus de 500 000 \$. Cet écart provient principalement de l'activité économique générée par le développement immobilier. Ainsi, plus de 700 permis ont été délivrés dans l'arrondissement en 2011 ce qui représente plus de 280 M\$ d'investissements;
- Des économies de l'ordre de 400 000 \$ ont été réalisées par les différentes directions de l'arrondissement;
- Les investissements dans le renouvellement de la flotte de véhicules ainsi que les conditions climatiques plus clémentes ont eu un effet positif sur les frais d'entretien des véhicules générant des économies de 300 000 \$;
- Finalement, divers ajustements apportés par la Ville centre ont totalisé 300 000 \$.

Ce surplus de gestion sera versé dans les réserves de l'arrondissement de la façon suivante :

Réserve immobilière	1 500 000 \$
Réserve pour divers projets de développement	1 061 133 \$
Réserve pour le déneigement	500 000 \$
Réserve pour dépenses imprévues	300 000 \$
Réserve pour la santé et sécurité au travail (SST)	150 000 \$

À ce jour, l'arrondissement dispose de réserves totalisant près de 9 M\$. Grâce à ces différentes réserves, l'arrondissement bénéficie d'une marge de manœuvre lui permettant, d'une part, de faire face à des dépenses imprévues ou à des situations exceptionnelles et, d'autre part, de réaliser certains projets de développement.

Les résultats financiers détaillés peuvent être consultés sur le site Internet de l'arrondissement, dans la section Documents financiers.



Programme triennal d'immobilisations (PTI)

Des investissements totalisant près de 5 700 000 \$ ont été réalisés au cours de l'année 2011. Ceux-ci ont été affectés aux projets suivants :

- 2 000 000 \$ ont été investis dans le cadre du programme de réfection routière dont 600 000 \$ pour des travaux de reconstruction et de réfection de trottoirs dans les différents districts de l'arrondissement. Ainsi, des travaux de pavage de 500 000 \$ ont été réalisés sur un tronçon de la rue Drouart, 300 000 \$ ont servi à paver un tronçon de la rue Meilleur et finalement 100 000 \$ ont permis de mettre en place diverses mesures d'atténuation de la circulation sur le territoire d'Ahuntsic-Cartierville;
- 1 000 000 \$ a permis de finaliser les travaux d'aménagement d'un terrain de soccer avec un revêtement synthétique au parc de Louisbourg et d'exécuter les travaux relatifs à la réfection du terrain et du chalet de baseball au parc Ahuntsic;
- 1 000 000 \$ a été injecté dans le rajeunissement de la flotte de véhicule de l'arrondissement;
- 700 000 \$ ont servi au réaménagement d'aires de jeux, à l'achat de nouveaux modules de jeux et à divers autres travaux¹, le tout, dans le cadre du Programme d'amélioration des aménagements dans les parcs (PAAP);
- 600 000 \$ ont été investis dans la construction et la rénovation de certains chalets de parc;
- 400 000 \$ ont permis d'effectuer des rénovations au Centre Henri-Julien et de débiter les travaux pour la mise aux normes de l'aréna Ahuntsic.

¹ Parcs Camille, François-Albert-Angers, Henri-Julien, Gabriel-Lalemant, Marcelin-Wilson, Saint-André-Apôtre, Sainte-Odile, Saint-Simon-Apôtre et Victor-Barbeau

Conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, lors de cette séance, a également été déposée la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus avec un même contractant lorsque l'ensemble des contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$, et ce, pour la période du 1^{er} juin 2011 au 31 mai 2012. Cette liste peut être consultée au bureau d'arrondissement situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600.

Résultats préliminaires 2012

Budget de fonctionnement

Le budget de dépenses de fonctionnement de l'année 2012 de l'arrondissement est établi à 62 203 600 \$ et la prévision des revenus de l'arrondissement à 2 860 100 \$.

Selon les dernières estimations, les différentes directions de l'arrondissement seront en mesure de réaliser leurs opérations en respectant leurs budgets respectifs.

Comme pour les dernières années, l'arrondissement continue à déployer les efforts nécessaires pour contrôler ses dépenses tout en maintenant un service de proximité à la hauteur des attentes de la population.

Programme triennal d'immobilisations

Pour 2012, l'arrondissement a adopté une enveloppe de 5 659 000 \$ répartie comme suit :

Répartition adoptée du PTI 2012

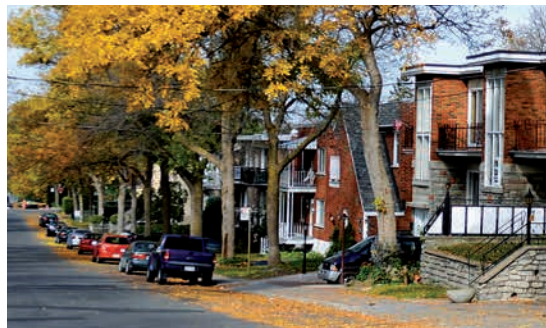
Budget

Programme de réfection routière	2 140 000 \$
Protection de bâtiments	1 400 000 \$
Parcs	1 000 000 \$
Matériel roulant	800 000 \$
Mobilier urbain	240 000 \$
Désuétude informatique	79 000 \$
Total	5 659 000 \$

À ce budget d'immobilisations, des investissements additionnels de 12,3 M\$ seront réalisés dans l'arrondissement dont 10,3 M\$ à même certains programmes de la Ville centre. Au total, les projets d'immobilisations pour 2012 représentent près de 18 M\$.

Projets d'immobilisations 2012

- 7,7 M\$ permettent la réalisation du Programme de réfection routière dont 4,4 M\$ proviennent du Programme de réfection du réseau routier local 2012 de la Ville centre.
- 7,7 M\$ sont consentis à la mise aux normes de l'aréna Ahuntsic. La Ville centre contribue à cette réfection pour près de 5,2 M\$ par l'entremise du Programme de soutien à la mise aux normes des arènes municipaux.
- 1,5 M\$ est investi dans le Programme d'aménagement de parcs dont 500 000 \$ obtenus dans le cadre du PAAP de la Ville centre. Des travaux de réaménagement des aires de jeux sont, entre autres, effectués dans les parcs suivants : Saint-Alphonse, Rainbault, des Hirondelles et Lefebvre. Les travaux de réfection des terrains de pétanque au parc Ahuntsic et du terrain de balle au parc Jean-Martucci sont également réalisés.
- 1 M\$ est destiné au renouvellement de la flotte de matériel roulant, au remplacement et au renouvellement du mobilier urbain.



Orientations budgétaires 2013

Le montant de l'enveloppe budgétaire dont disposera l'arrondissement en 2013 pour ses dépenses de fonctionnement sera de 65 348 000 \$ comparativement à 62 203 600 \$ en 2012.

Les priorités de l'arrondissement seront :

– Pour améliorer les services à la population

- La poursuite du Plan de Gestion stratégique 2011-2015;
- L'augmentation de la plage horaire des bains libres;
- La bonification des opérations d'épandage d'abrasifs sur les trottoirs lors des précipitations hivernales pour améliorer la sécurité des piétons;
- Le maintien des services de proximité à la population;

- Le respect de ses obligations contractuelles;

- L'accroissement des services d'entretien des parcs, des terrains sportifs et des espaces verts;

– Pour les investissements

- La poursuite des investissements dans le cadre du Programme d'amélioration des aménagements dans les parcs;
- La réalisation des travaux de transformation de la pataugeoire en jeux d'eau au parc du Sault-au-Récollet;
- La réfection des rues et des trottoirs;
- La réalisation des études portant sur la construction d'une nouvelle bibliothèque qui sera située dans le projet de redéveloppement de la rue de Louvain Est.